



Fédération Française Sportive de Twirling Bâton
Ligue Grand Est

Le 15 février 2020

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du 09 Février 2020 - SCHIRMECK

DESTINATAIRES :

Clubs de la Ligue Grande Est
Membres du Comité Directeur,

CLUBS PRÉSENTS : Haguenau, Illkirch, Colmar, Villers les Nancy, Pont à Mousson, Thionville, Rambervillers, St Dié des Vosges, Shirmeck la Broque, Mutzig Molsheim Lutzelse, Barr.

CLUBS REPRÉSENTÉS : Obernai, Commercy, Forbach, Yutz, Woustviller, Faulquemont Créhange, Vagney, Epinal Golbey, Remiremont.

CLUBS ABSENTS : Maisongoutte,, Plobsheim, Ensisheim, Nilvange, Hegenheim, Rouffach, Vittel, Bulgnéville, Fraize, Vouziers, Asfeld, Troyes, La Chapelle Saint Luc, Sainte Savine, Etoile Rémoise, Bazancourt, Saint Brice Courcelles, Mourmelon, Saint Dizier, Twirling de l'Ornel, Vandoeuvre, Villerupt, Verdun, Lesse, Seremange Erzange, Creutzwald.

CLUBS EXCUSÉS : Wissembourg, Ars sur Moselle

MEMBRES DU COMITÉ PRÉSENTS : M. KUSTER Gérard, Mme VATTÉ Gisèle, Mme PERNOT Henryvonne, Mme EHLINGER Alexandra, Mme CASTELLOTE Alexandra, Mme HERTZ Béatrice, Mr HERTZ Marc, Mme JACQUES Nathalie, Mme JACOB Fabienne, Mme MEGUIN Sandra.

Nous constatons qu'aucun club de Champagne Ardenne, n'a fait le déplacement pour assister à cette Assemblée Générale.

.../...

Président : G. Kuster – 6, route du Rhin – 67400 Illkirch Graffenstaden

Contact : g.kuster75@gmail.com

Déclaration S/Préfecture de Reims n° W 513005063 en date du 27 juin 2017 déclaré au J.O.A.F.E du 15 juillet 2017

L'Assemblée Générale est ouverte à 10h30

Le Président souhaite la bonne année aux membres présents. Il remercie M. et Mme JACOB pour la mise à disposition des lieux, pour leur accueil et la préparation des repas. Il déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Grand Est.

A sa demande, l'Assemblée Générale observe une minute de silence, en mémoire des disparus au cours de l'année et une pensée toute particulière pour M. Claude MARY.

Le Président soumet à l'Assemblée Générale, les deux modifications votées en comité directeur, en amont de l'A.G., à savoir :

1. Proposition de nomination de Mme Jacques Nathalie du club de Thionville, comme secrétaire de la Ligue Grand Est par intérim jusqu'aux prochaines élections, prévues en fin d'année 2020.

La nomination de Mme Jacques Nathalie au poste de secrétaire par intérim jusqu'aux prochaines élections est adoptée à l'unanimité.

2. Changement de l'adresse du siège social, initialement attribué chez M. MARY – Proposition de mettre le siège social à l'adresse du Président. Le siège social sera chez Mr Kuster au 6 route du Rhin 67400 ILLKIRCH - GRAFFENSTADEN.

M. KUSTER est chargé de l'enregistrement du nouveau siège social auprès du Tribunal, pour une question de facilité de déplacement.

L'adresse du siège social est adoptée à l'unanimité.

Mr Billaudelle Olivier a demandé sa ré-intégration au sein du comité directeur. Sa demande est soumise à l'assemblée. En raison de son absence, sa demande est refusée. Il pourra se présenter aux prochaines élections fin 2020.

Demande de réintégration de M. BILLAUDELLE Olivier au comité directeur refusée par l'Assemblée Générale.

RAPPORT MORAL

Le président Mr KUSTER fait lecture du rapport moral.

Le rapport moral n'ayant soulevé aucune question, il est soumis au vote de l'Assemblée.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

RAPPORTS TECHNIQUES

Mme GATELLIER Agnès n'a pas fourni à l'Assemblée Générale le rapport technique de la pratique FFSTB. Mme VATTÉ transmettra ultérieurement un rapport succinct des différentes activités organisées en 2019.

Mme PERNOT Henryvonne fait un rapide rapport des activités de la pratique NBTA et enverra prochainement son rapport technique qui sera joint au procès-verbal.

.../...

RAPPORTS FINANCIERS

Lecture est faite des rapports financiers pour chaque pratique.

Les vérificateurs aux comptes Mme CANET et M. FOLIO sont absents lors de cette assemblée. Mme CANET a vérifié les comptes FFSTB le 2 février 2020, mais n'a jamais transmis le document requis pour le quitus. En conséquence, Mme Bertrand Edith procède à la vérification sur place, des comptes FFSTB et NBTA.

Lecture du quitus des réviseurs aux comptes.

Afin de pallier à cette situation, il est proposé la nomination de deux nouveaux réviseurs aux comptes : Melle GUIGANTI Nastasia du club de Barr pour la pratique FFSTB et M. JACOB Claude du club de Schirmeck pour la pratique NBTA.

Ces différents rapports n'ayant soulevé aucune question, ils sont soumis au vote de l'Assemblée.

Les rapports financiers pratique FFSTB et pratique NBTA sont adoptés à l'unanimité.

BUDGET PRÉVISIONNEL

Lecture et vote du budget prévisionnel pratique FFSTB

Le budget prévisionnel pour l'année 2020 est adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

Le président nous informe que nous avons trois nouveaux juges N 3 au Grand Est.

- Melle BACH Cynthia du club de Woustviller
- Melle TRIVERO Lise du club d'Ars sur Moselle
- Melle JACOB Léa du club de Forbach

Nous leur adressons toutes nos félicitations pour leur réussite à cet examen.

M. BONDAREWICZ rappelle à chacun le fonctionnement du pôle espoir Grand Est, avec une détection en septembre, envoyée à tous les clubs du Grand Est et ensuite 4 stages annuels. Les responsables s'investissent au maximum. Seuls la Lorraine et la Champagne Ardenne y participent. La ligue Grand Est octroie un financement de 1000 € chaque année.

Au niveau des subventions, la région Grand Est a renouvelé sa dotation de 2000 €. Nos demandes faites pour les compétitions intermédiaires (Ligue – ½ finale) sont refusées par la région, pour non éligibilité. Seule la finale de Saint Dié des Vosges est retenue, en raison d'une organisation nationale. Il faut trouver des actions innovantes pour essayer d'obtenir de nouvelles subventions. A réfléchir.

M. BATTUNG et M. BONDAREWICZ demande au Président, pourquoi le Championnat Départemental 88-54-55 a-t-il eu l'aval pour une organisation à Vagney, alors que le gymnase ne correspondait pas aux normes fédérales pour une compétition N1. Mme BERTRAND leur répond qu'il n'y avait pas d'autre gymnase disponible à cette date. Ils souhaitent qu'à l'avenir la Fédération les autorise à participer avec le département 57 pour la filière N1 et N1 élite, afin de ne pas pénaliser les athlètes.

.../...

Mme VATTÉ fait remarquer que malgré les quelques pouvoirs reçus, le quorum n'est pas atteint. Les prochaines Assemblées Générales étant des Assemblées Extraordinaires, en raison du changement de statuts et des élections, il faudra se mobiliser encore plus, pour obtenir ce quorum et ainsi ne pas avoir à refaire ces dernières. Ce serait une perte de temps et des déplacements supplémentaires.

La séance est levée à 11h50.

La Secrétaire de la Ligue Grand Est
(par intérim)
Nathalie JACQUES

Le Président,
Gérard KUSTER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Kuster', written over a horizontal line.